Plaine d'avenir 78 visite le Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy
– vendredi 30 septembre 2016 –

Dans le cadre de son projet de territoire, Plaine d'avenir 78 visite des sites de projets dont les configurations sont en certains points similaires ou présentent un intérêt certain pour la plaine de Montesson. De par les retours d'expérience de ces réalisations, ces visites donnent matière à PA78, afin d'être force de propositions en termes d'aménagements de parcs, de friches, de franges, d'innovation.

C'est ainsi que Mme Cayla, Directrice de l'Environnement du Département des Yvelines, et son équipe nous ont chaleureusement accueillis ce vendredi 30 septembre au Parc du Peuple de l'Herbe à Carrières-sous-Poissy.

De gauche à droite : **Charlotte Conrath** *(PA78)*, **Jeanne-Flore BLOMME-LEVENEUR** *(GPS&O)*, **Etienne Bouquet** *(PA78),* **Marie-France Bréguet** *(PA78),* **Isabelle Chatoux** *(CD78),* **Marie-France Gangloff** *(PA78),* **Brigitte Cayla** *(Directrice de l'Environnement – CD78),* **Elisabeth Rojat Lefèvre** *(Directrice du CAUE78),* **Anne-Gabrielle Grenet** *(CD78),* **Mme Wasmer** *(proviseure du Collège Flora Tristan,* **Nicole Bristol** *(Conseillère départementale, Présidente de PA78)***, Benoît Burgaud** *(CD78)* **Cécile Donat** *(PA78),* **Anaïs Veras** *(Directrice de l'aménagement - CASGBS)*

Un parc de 113 hectares en cours d'aménagement, ouverture prévue au printemps 2017

Le Parc du Peuple de l'Herbe, situé à **Carrières-sous-Poissy**, s'insère dans un aménagement global de la **boucle de Chanteloup** qui couvre 400 hectares, partagés entre **agriculture, urbanisme et espace naturel sensible** (*ENS*).

Le projet d'aménagement végétalisé a démarré en 2011 d'une volonté commune du Département et de la Communauté d'agglomération (ex-*CA2RS*, aujourd'hui *Communauté urbaine GPS&O*) de **réhabiliter le site pour en faire un lieu ouvert au public et un espace écologique, véritable poumon vert à côté d'une urbanisation dense.**

Situé sur d'anciennes carrières abandonnées, le parc s'étend aujourd'hui sur 113 hectares. Le Département est propriétaire du site et a réalisé les aménagements. Il réalise également le suivi écologique du parc. *GPS&O* a à sa charge la construction des bâtiments et l'entretien.

La volonté, depuis le début, est de **créer une trame verte, paysagère et humaine**. Le parc est constitué :

- D'**une bande active** : lieu d'activités et d'aménagement : parking, aire de jeux, lien avec les franges urbaines,
- D'**un espace naturel** avec les berges et les friches centrales,
- D'**un chemin de halage.**

Sur certains secteurs où les analyses de sol ont révélé une pollution, **le Département a implanté des espèces végétales pour dépolluer selon les principes de la phytorémédiation et la phytoextraction** :

Le parc comporte également **deux lacs**, dont un historiquement très apprécié des pêcheurs.

Prochainement, l'**OPIE (*Office pour les insectes dans leur environnement*)**
viendra s'installer dans **la Maison des insectes**. Son ouverture au public est prévue pour le printemps prochain.

De gauche à droite : **observatoire de la nature**, **végétalisation des berges**, **nichoir à hirondelles**

Rédaction: Charlotte Conrath - Etienne Bouquet - Cécile Donat | Contact : plainedavenir78@hotmail.fr